



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

Atelier de lancement du projet de « Renforcement de l'implication des PME/ PMI dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun »

**Discours de la Présidente du Groupement
de la Filière Bois du Cameroun :**

Madame Michèle AZAR ROUCHER

Hôtel Azur, le 18 juillet 2018

Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune ;

Monsieur le Représentant de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun ;

Mesdames et Messieurs de la Représentation de la FAO au Cameroun ;

Monsieur le Représentant du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat ;

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers au développement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de l'administration des forêts et la faune ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Collège des entreprises forestières industrielles au sein de l'Interprofession ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Collèges des PME/PMI, Vendeurs de Bois et Menuisiers-Ébénistes-Charpentiers ;

Mesdames et Messieurs les Responsables de l'équipe du projet ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile ;

Distingués invités à vos rangs et grades respectifs,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une profonde satisfaction et un insigne honneur de prendre la parole ce jour, à l'occasion de l'atelier de lancement du projet « Renforcement de l'implication des PME/PMI dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une

amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun ».

Permettez-moi tout d'abord, d'adresser les sincères remerciements du GFBC à tous les ministères ici présents, à la délégation de l'Union européenne ainsi qu'à la représentation de la FAO au Cameroun, pour avoir bien voulu assister à cet événement.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Pour la mise en œuvre de l'APV-FLEGT entre l'Union européenne (UE) et la République du Cameroun, le gouvernement camerounais a résolument pris l'engagement d'assurer la légalité des bois et produits dérivés destinés aux marchés national et international. De même, le document de cet accord précise que le Système de Vérification de la Légalité (SVL) s'applique à toutes les sources de production ou d'acquisition des bois et produits bois en circulation sur le territoire national.

À l'heure actuelle, force est de constater que la dynamique d'accompagnement du secteur privé vers cette légalité FLEGT demeure dissymétrique pour les PME et artisans, qui continuent d'éprouver d'énormes difficultés à s'arrimer aux exigences de cette légalité.

Les raisons principales de ces difficultés sont entre autres, leur faible structuration et leurs insuffisantes capacités organisationnelles et techniques qui ne facilitent pas leur accès au bois légal principalement auprès des industriels qui ont des exigences à satisfaire.

Il est donc primordial de garantir le renforcement de la participation effective des Petites et Moyennes Entreprises/Industrie (PME/PMI) forestières et artisans, dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun, dans le but de contribuer d'une part à la mise en œuvre des stratégies nationales du secteur forestier, et d'autre part, à assurer l'intégrité et l'efficacité du fonctionnement de cet Accord.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Au regard des constatations précédentes, le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC), constitué à majorité des industriels exportateurs, a élaboré le projet dénommé « **Renforcement de l'implication des PME/PMI dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun** ». Ce projet vise de façon spécifique à accroître la participation des PME/PMI forestières dans le commerce légal du bois au Cameroun. Ce projet d'une durée de douze (12) mois, bénéficie de l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du programme FAO-UE FLEGT.

C'est ainsi que nous nous retrouvons ce jour dans un atelier de démarrage participatif de la mise en œuvre de ce projet.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

L'objectif de cet atelier est donc de favoriser l'appropriation de ce projet par les cibles et parties prenantes clés du secteur forestier. Spécifiquement, nous sommes réunies ici aujourd'hui pour assurer une parfaite connaissance par les parties prenantes clés, des objectifs, méthodologie d'intervention, activités et résultats attendus de ce projet ; capitaliser les contributions des parties prenantes sur la stratégie de mise en œuvre du projet.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

J'aimerais donc conclure en vous invitant vivement à intervenir dans le cadre du démarrage de ce projet, afin de permettre au GFBC de recueillir les meilleures propositions pour l'atteinte des objectifs visés par ce projet.

**Vive la Coopération internationale,
Vive le Cameroun,**

Je vous remercie.